



Ensemble !

Ensemble, c'est aussi chacun de nous

Habitant(e)s de Grandris, face à la recrudescence de quelques incivilités, il nous a paru bon de faire le point, pour que chacun de nous fasse les petits gestes si utiles au Bien vivre ensemble, et garde en tête que "La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres"

2 roues oui, mais...

Malgré les apparences parfois trompeuses, et non, les rues de Grandris ne sont pas devenues une piste de rodéo géante pour les scooters et les mobylettes...

Avis à toi heureux propriétaire de ton bolide, on comprend que tu aies envie de filer dans le vent comme un véritable rider rebelle, mais sache qu'il existe pour ce ô combien fabuleux loisir, des pistes spécialisées sur des circuits... mais que les rues du village restent, encore et toujours, de simples rues de village dans lesquelles des personnes que tu connais se promènent, baladent leur ami à 4 pattes, discutent avec leurs amis, passent en voiture pour rentrer chez eux ou aller au travail. Et que souvent le soir, d'autres peuvent être gênés par les bruits nocturnes des moteurs.

Donc, heureux propriétaire de ton bolide, résiste et prouve que tu existes en roulant tranquillement, sans rodéo ou autre course poursuite, merci à toi !

Et si par hasard tu es plutôt l'heureux propriétaire d'un vélo ou d'une trottinette, et que tu as aussi cette irrésistible envie de liberté et de vitesse, sois respectueux des autres et de ta propre vie : respecte les sens de circulation, roule prudemment (car face à une voiture, en cas de choc, tu ne seras malheureusement pas gagnant), et gare ton bike ou ta trott' correctement pour ne pas entraver la circulation !

Crotte alors !

Mais oui, crotte alors !

Nous sommes nombreux à adorer les compagnons à 4 pattes, mais beaucoup moins leurs odorantes déjections posées au hasard de leurs envies sur un trottoir, devant une porte, ou dans le jardin du voisin.

Alors amis et propriétaires de chiens petits et gros, pour qu'on continue à aimer vos compagnons, pensez aux autres. Ramasser une crotte n'est pas très compliqué, prenez le réflexe de sortir équipés de votre nouvel ami le "sac plastique spécial toutou", et faites taire Médor, Mabrouk ou Milou pour ne pas déranger ceux qui souhaitent vivre paisiblement dans le village que vous partagez avec eux.

De même, on préfère leurs câlins affectueux à leurs aboiements intempestifs à toute heure du jour et de la nuit.

Des petits gestes tout simples, qui nous apporteront à tous énormément !

En l'an 2020, mon village sera magnifique.

Il n'y aura plus de déchets dans les rues et les parcs.

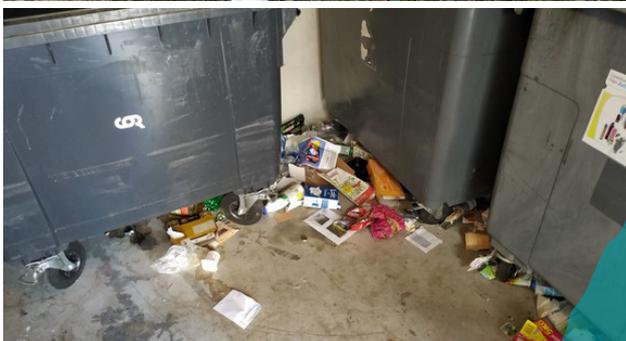
Chaque déchet trouvera sa place dans la bonne poubelle et sera recyclé pour devenir une richesse : le plastique redeviendra emballage, le verre redeviendra bouteille, le papier redeviendra cahier et le reste nourrira la terre.

*Le petit Nicolas, 30 septembre
2000*

Force est de constater que nous avons encore du chemin à faire, tous ensemble, pour que notre village de Grandris devienne ce lieu dont je rêvais, enfant.

Alors, enfants, adultes, faisons les bons gestes pour que ce rêve d'hier devienne la réalité d'aujourd'hui. Merci.

Nicolas, 30 septembre 2020



« Z'ai cru voir un rominet ! »



Nombreux sont nos concitoyens qui pourraient dire cette phrase. En effet, notre village connaît une prolifération de chats abandonnés.

Et cette situation n'est pas sans conséquence sur notre tranquillité : désagréments dans les jardins, bruits nocturnes, déséquilibre de la faune locale, ... Un couple de chat peut donner naissance à plus de 20 000 chatons en 4 ans !!! Pour lutter contre ce phénomène et protéger nos petits compagnons il est important de les faire stériliser et identifier. Ces actes sont des actions citoyennes qui permettent également de lutter contre les nuisances et permettent de maintenir nos amis en bonne santé (réduction des tumeurs mammaires, diminution de l'agressivité, ...).

A cet effet, la municipalité envisage une action de stérilisation sur les 2 - 3 secteurs sensibles : hôpital, Goutel et centre-bourg.

Et petit rappel : depuis 2012, l'identification du chaton est obligatoire avant les 7 mois de l'animal.

Alors pour bien vivre ensemble et continuer à voir des « rominets » en bonne santé, agissons ensemble.

